



Propositions et contributions

27 Juillet 2012

par André Antibi,

Président du Mouvement contre la Constante macabre ("MCLCM")

Professeur émérite à l'Université Paul Sabatier (Toulouse III)

Membre du Groupe « *La réussite scolaire pour tous* »

SOMMAIRE

Introduction	02
A) Propositions	
1) Pour une reconnaissance plus claire du phénomène de Constante macabre	03
2) L'EPCC pour évaluer le socle commun	04
3) Prendre vraiment en compte l'avis des enseignants	05
B) Contributions	
1) Constante macabre, évaluation par contrat de confiance (EPCC) et évaluation par compétences	06
2) Bibliographie – Liste des Coordonnateurs de l'EPCC	11
3) Appel pour une évaluation plus juste du travail des élèves et des étudiants	12
4) Liste des organisations signataires de l'Appel	13
C) Annexes	
1) Une reconnaissance particulièrement importante (juillet 2012)	14
2) Un cri d'alarme pour la jeunesse (février 2012)	14
3) Lettre aux candidats à la présidence de la République (extraits, février 2012)	14
4) La constante macabre pour expliquer PISA (décembre 2010)	15
5) Lettre d'André Antibi au Président de la Cour des Comptes (extraits, mai 2010)	15
6) Programme du Colloque du MCLCM –21 Juin 2012 – Hôtel de Ville de Paris	16

MOUVEMENT CONTRE LA CONSTANTE MACABRE
pour une évaluation plus juste du travail des élèves et des étudiants
MCLCM – 94 chemin Riverotte, 31860 Labarthe sur Leze
☎ 0686415224 - antibi@cict.fr - site : <http://mclcm.fr>

Introduction

Le MCLCM (mouvement contre la constante macabre) est invité à participer à la concertation nationale sur l'École, dont le lancement a eu lieu à la Sorbonne le 5 juillet 2012. Pour notre mouvement, il s'agit d'une reconnaissance particulièrement importante qui doit susciter un réel espoir.

Les trois propositions qui figurent dans la première partie de ce fascicule ont fait l'objet d'une déclaration de ma part lors des réunions de concertation de juillet.

Je crois utile de signaler que dans le groupe « lycée de la réussite », j'ai également fait une proposition concernant la liaison « lycée-université »*. Il a été convenu que ce sujet relevait des Assises de l'enseignement supérieur.

La seconde partie du fascicule est consacrée à une présentation succincte du phénomène de constante macabre et du système d'évaluation par contrat de confiance. On pourra y trouver également le texte de l'Appel du MCLCM de 2004, ainsi que la liste des signataires de cet appel.

Je tiens à remercier tout particulièrement mon ami Gérard Lauton, secrétaire du MCLCM, pour sa très précieuse collaboration lors de l'élaboration de ce document.

* J'ai insisté particulièrement sur les deux points suivants :

- c'est essentiellement à l'Université de faire en sorte que cette liaison se déroule dans les meilleures conditions possibles. La préparation du post-bac en terminale peut conduire à des dérives très regrettables (par exemple traiter au niveau n des parties du programme relevant du niveau n+1).

- Les activités d'enseignement doivent être bien plus valorisées dans l'enseignement supérieur. Sur ce point, on peut se reporter par exemple à mon livre « 50 paradoxes dans l'enseignement, pour en rire ou en pleurer », ou encore aux articles de Gérard Lauton à paraître dans le site <http://mclcm.fr>.

A) Propositions

1) Pour une reconnaissance plus claire du phénomène de constante macabre

Pratiquement tous les partenaires du système éducatif reconnaissent l'existence de la constante macabre et soutiennent la démarche et les propositions de notre mouvement, comme en témoigne la liste des signataires de l'Appel « pour une évaluation plus juste du travail des élèves et des étudiants (p.12-13).

Depuis 2003 le action du *Mouvement contre la Constante macabre* a été bénéfique. Aujourd'hui, plus de 30 000 enseignants, désireux de mettre en œuvre une évaluation plus juste du travail des élèves, mettent en pratique le système de l'*Évaluation par contrat de confiance* (EPCC). Mais compte tenu du manque de reconnaissance officielle de cette démarche, ils peuvent parfois avoir l'impression d'être hors la loi en quelque sorte, malgré le soutien, en général, de leurs supérieurs hiérarchiques. Pour que notre action soit bien plus efficace, notre demande est simple : nous la présentons depuis plusieurs années, sans qu'elle ait été véritablement prise en compte jusqu'à présent :

l'existence de ce dysfonctionnement doit être reconnue au plus haut niveau de l'État. La volonté de l'éradiquer doit être clairement affichée.

◆ La mise en pratique d'autres modalités d'évaluation des élèves, par exemple l'EPCC, doit être nettement encouragée.

◆ L'attitude de l'actuelle équipe ministérielle vis-à-vis du MCLCM nous permet d'espérer que notre demande sera enfin satisfaite, pour le bien de tous les élèves et de notre système éducatif.

★ ★ ★

Parmi les 45 organisations signataires de l'Appel « Pour une évaluation plus juste du travail des élèves et des étudiants »

				
				
				
				
				
				

Parmi les organisations ayant apporté leur soutien à l'organisation des Colloques du MCLCM

						
---	---	---	---	--	---	---

2) L'EPCC pour évaluer l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences

Les conditions de la mise en place du socle commun de connaissances et de compétences sont loin d'être satisfaisantes. Une majorité d'enseignants sont perdus, désabusés, notamment face aux consignes sur l'évaluation du socle commun ; il est souvent question d'une "usine à gaz". Nous proposons ici une méthode réaliste pour évaluer le socle commun, qui s'appuie sur le système d'évaluation par contrat de confiance.

Préliminaires

1. Le fait de mieux cibler les notions évaluées lors d'un contrôle présente des avantages indiscutables, pour le professeur, pour l'élève et ses parents, pour assurer un meilleur soutien aux élèves en difficulté. Il serait donc regrettable de rejeter en bloc le principe d'une *évaluation par compétences*. Il est nettement préférable d'essayer de la rendre accessible aux enseignants en la simplifiant sensiblement et en la rendant ainsi bien plus efficace.
2. Nous laisserons aux spécialistes le soin – peut-être même le plaisir pour certains – d'essayer de tomber d'accord sur une définition de certains mots tels que « socle », « compétences ». De (trop) longs débats souvent animés ont eu lieu à ce sujet ... D'une certaine manière, ces notions seront plutôt définies *en action* et pourront dépendre du domaine d'enseignement. Cette situation n'est pas exceptionnelle. On peut la retrouver dans d'autres domaines de notre système éducatif, y compris dans des disciplines telles que les mathématiques. Dans ce texte, le mot compétence désignera le plus souvent, modestement, une partie du programme d'une discipline donnée.
3. La relation entre socle et programme est ambiguë, variable d'une discipline à l'autre. Parfois les deux notions coïncident, parfois le socle est un sous-ensemble du programme. *Nous proposons que ces deux notions coïncident dans toutes les matières.*

Une liste d'activités associée à chaque compétence

À chaque compétence du socle peut être associée une liste d'activités élaborée nationalement, en prenant en compte éventuellement des contributions proposées dans le cadre d'académies. Cette compétence sera considérée comme acquise par un élève si, lors d'un contrôle EPCC portant exclusivement sur des activités de la liste, (sans la "question hors liste sur 4 points" pour éviter des disparités d'un établissement à l'autre), cet élève obtient une note supérieure ou égale à 10 sur 20. Comme dans les examens usuels, une délibération pourra avoir lieu si besoin, dans le cadre d'un jury par exemple.

L'élève qui ne valide pas une compétence pourra essayer de la valider ultérieurement.

Des avantages de ce type d'évaluation

- ◆ Le socle sera validé de la même manière dans toute la France.
- ◆ Les contrôles usuels pourront être du type EPCC, avec des listes de révision extraites des listes nationales.
- ◆ Dans un tel contexte, le soutien scolaire est plus efficace. En effet, les professeurs chargés d'accompagner les élèves en difficulté pourront les faire travailler de façon plus ciblée, donc plus efficiente.

Compléments

- ◆ Certaines compétences du socle peuvent nécessiter une évaluation de type différent. C'est le cas par exemple des travaux de groupe.
- ◆ Quelques activités « complexes » pourront être proposées aux élèves en phase d'apprentissage, hors évaluation sommative.

NB. Je tiens à remercier, pour les fructueux échanges que j'ai eus avec eux lors de l'élaboration de ce texte : Jacques Groperrin, auteur du rapport de l'Assemblée Nationale sur le « socle commun de connaissances et de compétences » (2010), Jean Fabre, Inspecteur général honoraire, Jacques Moisan, ancien doyen de l'Inspection générale de mathématiques, Philippe Roederer, Inspecteur de l'Éducation nationale, ainsi que les membres du bureau du MCLCM : Arnold Bac, Corinne Croc, le recteur Philippe Joutard, et Gérard Lauton.

3) Prendre vraiment en compte l'avis des enseignants

La proposition présentée ici n'est pas destinée à faire plaisir aux enseignants de base de façon démagogique. Elle me semble relever d'un bon sens élémentaire et devrait conduire à un bien meilleur fonctionnement de notre système éducatif.

La situation actuelle

Toute réforme du système éducatif doit prendre en compte l'avis des différents partenaires. Parmi ceux-ci, les enseignants occupent une place tout à fait essentielle.

On pourrait penser que le point de vue des professeurs est pris en compte car dans certaines réunions de concertation quelques enseignants sont invités. Mais le plus souvent, il ne s'agit vraiment pas d'un " échantillon représentatif " du corps enseignant ; les professeurs présents à ces réunions font de la " figuration " car de fait les décisions sont souvent déjà prises.

Cette situation conduit à un manque de confiance entre les décideurs et les professeurs de terrain ; ces derniers ayant l'impression de suivre des consignes qui leur sont imposées par des personnes souvent en décalage avec les préoccupations concrètes des enseignants de base.

« Les professeurs font le dos rond » ?

Certains décideurs, que je qualifie parfois avec affection de « brillants planeurs » (j'en fais peut-être partie sans m'en rendre compte), sont convaincus que les professeurs « font le dos rond », qu'il faut les « secouer ». Ceci est faux : les enseignants sont tout à fait disposés à évoluer, à se remettre en cause, à condition que de réelles explications leur soient fournies, et qu'ils soient associés à de vrais débats. C'est le cas, par exemple, des résultats de l'enquête que j'ai effectuée auprès de 3020 enseignants concernant la *constante macabre* ; 96% d'entre eux reconnaissent qu'ils en sont victimes. Un tel résultat a été obtenu après de longues explications, des débats approfondis au cours desquels ils ne se sentaient nullement méprisés. En l'absence de vraie concertation, il est vrai que les enseignants peuvent être désabusés et voués à suivre des consignes imposées, sans conviction, sans adhérer à leurs objectifs, en ayant l'impression d'être soumis à des effets de mode provenant de « spécialistes ».

Une proposition innovante concrète

1. L'avis des enseignants doit être pris en compte de façon sérieuse, en s'appuyant sur les résultats de vraies enquêtes à partir d'échantillons représentatifs. À notre époque, on est évidemment en mesure de réaliser de telles enquêtes. Si besoin est, le MCLCM est disposé à y participer.
2. Toute réforme doit être proposée selon un processus évolutif. Plus précisément, certaines modifications peuvent être apportées, par exemple chaque année, en prenant en compte sérieusement les conditions concrètes de sa mise en pratique. Ces modifications pourraient alors donner lieu à un document d'accompagnement, sans nécessiter un changement des livres scolaires.

Une confiance retrouvée

En procédant ainsi, on peut gager que les relations entre enseignants de terrain, réellement associés aux débats, et instances de décision, s'appuieront sur un réel climat de confiance, dans l'intérêt des élèves et de notre système éducatif.

1) Constante macabre, évaluation par contrat de confiance (EPCC), et évaluation par compétences

1. La constante macabre : de quoi s'agit-il ?

Imaginez un professeur excellent avec des élèves excellents. Si dans un tel contexte, toutes les notes sont bonnes (elles devraient l'être bien sûr), le professeur est montré du doigt, et est considéré comme un professeur laxiste, voire pas très sérieux. Les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes suspecteraient a priori un professeur d'une matière importante dont la moyenne de classe serait souvent de 14 ou 15 sur 20.

Ainsi, sous la pression de la société, les enseignants semblent obligés, pour être crédibles, de mettre un certain pourcentage de mauvaises notes, même dans les classes de bon niveau : une constante macabre en quelque sorte.

Il y a quelques cas où ce dysfonctionnement existe peu ; par exemple dans les matières considérées, à tort, comme secondaires (musique, arts plastiques, éducation physique et sportive), dans l'enseignement professionnel. Ces exceptions sont encourageantes car elles montrent que la constante macabre n'est pas liée en profondeur à la nature des français, puisque il suffit de changer de matière pour ne plus la rencontrer.

Les enseignants sont-ils conscients d'un tel dysfonctionnement ?

Non, en général. Moi-même, durant les vingt premières années de ma carrière d'enseignant, j'étais convaincu qu'un « bon » sujet d'examen devait donner lieu à une moyenne de 10 sur 20, quelles que soient les conditions de travail et les qualités de l'enseignant et des élèves. Or, avec une moyenne de classe de 10 sur 20, la moitié des élèves environ est en situation d'échec. C'est aberrant, absurde, grotesque quand on en prend conscience, et pourtant cela est vrai. Une tradition ridicule qui se perpétue de génération en génération : il est très difficile de remettre en cause un système dans lequel on baigne.

Cependant, après mes conférences sur ce thème, une énorme majorité d'enseignants (96%) reconnaît l'existence de ce phénomène, surtout lorsque j'explique comment nous faisons, inconsciemment,

pour obtenir une telle constante : difficulté des questions, longueur du sujet, barème...

Ce résultat encourageant a été obtenu par une enquête réalisée dans quinze académies auprès de 3020 enseignants à la fin d'une réunion sur ce thème à laquelle ils étaient tenus d'assister.

Pourquoi ce phénomène est-il inconscient ?

Je propose trois réponses possibles à cette question :

- *la tradition* :

L'être humain n'aime pas ne pas faire comme tout le monde ; donc lorsqu'une situation existe, on la reconduit sans se poser de questions, tout bêtement en quelque sorte. Certains aimeraient peut-être y voir des raisons hautement politiques ; je suis convaincu du contraire. Cette conviction est d'ailleurs étayée par l'origine des soutiens au mouvement contre la constante macabre : on y retrouve une très grande diversité de sensibilités, dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé.

Signalons que pratiquement tous les partenaires du système éducatif reconnaissent l'existence de la constante macabre et souhaitent sa disparition : Ministère, syndicat d'Inspecteurs d'académie, associations de Responsables territoriaux de l'Enseignement privé, de Parents d'élèves, syndicats de Professeurs, de Chefs d'établissement, d'étudiants, de lycéens,... (voir le site : <http://mclcm.fr>).

- *La courbe de Gauss* :

On pense qu'une répartition de notes est un phénomène naturel, et donc qu'il est normal qu'elle donne lieu à une courbe de Gauss. Or une répartition de notes n'est évidemment pas un phénomène naturel analogue par exemple à une répartition de tailles ou de poids d'individus. D'autre part, même si c'était un phénomène naturel, pourquoi une telle courbe serait-elle centrée à 10 ?

Une remarque à ce sujet : ce qui est un phénomène naturel, c'est la vitesse d'acquisition d'une notion par un élève. Il n'y a aucune raison pour que tous les élèves comprennent une notion nouvelle à la même vitesse. Mais lors d'une évaluation, si les règles du

jeu sont bien définies, la situation est tout à fait différente : deux élèves ayant consacré un temps différent à leurs révisions, peuvent avoir les mêmes résultats si les compétences exigibles sont acquises.

- **Confusion entre phase d'apprentissage et phase d'évaluation¹**

Pendant la phase d'apprentissage, il est normal que certains élèves éprouvent plus de difficulté que d'autres ; Par suite, si on ne prend pas garde à différencier cette phase et la phase d'évaluation, on pourrait en déduire que le phénomène de constante macabre est normal. Signalons à ce sujet que la phase d'évaluation représente une très petite partie du temps d'enseignement, 10% environ. Pendant la phase d'apprentissage, il est souhaitable de proposer aux élèves des activités riches, parfois sources d'obstacles ; sans oublier bien-sûr de motiver les bons élèves.

Quelques conséquences catastrophiques de ce dysfonctionnement

- **Chaque examen est un concours déguisé.** La lutte contre l'échec scolaire restera donc vaine.

- **Échec injuste et artificiel de nombreux élèves** qui, faisant partie des moins bons élèves d'une classe, ont une mauvaise note malgré leur travail et la compréhension des notions de base.

- **Perte de confiance** dans les rapports entre élèves et enseignants.

- **Perte de confiance en soi** des élèves français.

- **Trop nombreux cours particuliers** : il ne suffit pas de comprendre pour s'en sortir ; il faut absolument éviter de faire partie du mauvais « tiers » de la classe.

- **Mal-être des élèves français à l'école.**

À ce sujet, une enquête internationale PISA est particulièrement éloquente : sur 41 pays (250 000 élèves interrogés), la France occupe la dernière place dans le domaine du bien-être à l'école.

- **Baisse inquiétante du nombre d'étudiants dans les filières scientifiques.**

Plus précisément, la sélection des élèves s'appuie souvent sur leurs résultats en math et en physique (à une époque, c'est le latin qui jouait ce rôle). Par suite,

ces disciplines, pourtant passionnantes, sont considérées comme difficiles et plaisent moins.

Comment les enseignants obtiennent-ils « leur » constante macabre ?

J'ai repéré dix pièges dans lesquels les enseignants tombent inconsciemment pour ne pas échapper à la constante macabre. À titre d'exemples, en voici cinq dont je suis pleinement victime.

- **La question cadeau** : il s'agit d'un phénomène bien français : « *En France, si un professeur est convaincu que tous les élèves répondront à une question, il ne la pose pas* »

- **Des sujets bien équilibrés** : lorsque l'on élabore le sujet de contrôle, on commence par des questions faciles (mais pas cadeau...), puis on y met des questions de plus en plus difficiles, et à la fin des questions pour les meilleurs qu'il ne faut surtout pas oublier. Je dois avouer que lorsque je fais un sujet de ce type, j'éprouve un réel sentiment de satisfaction, sans me rendre compte qu'en réalité je construis « ma courbe de Gauss »...

- **Barème** : pour illustrer ce point, je vais d'abord présenter une situation que j'ai souvent connue. Je dois corriger un paquet de copies ; Je prends mon courage à deux mains, je fais un barème, et je commence à corriger. Première copie : 19 sur 20, deuxième copie : 18,5, troisième copie : 19,5. Je devrais être satisfait, me dire que les élèves ont bien travaillé, que j'ai bien expliqué. Eh bien NON ! Je n'ai jamais pensé cela. Je me dis que ça ne va pas, et, très naturellement, sans aucune pointe de méchanceté, convaincu du bien-fondé de ma démarche, je réajuste mon barème pour que les notes soient plus « normales », c'est-à-dire (en France) plus basses...

- **Des sujets trop longs** : quand on a l'impression que le sujet risque d'être trop facile, on le rallonge. Il s'agit en quelque sorte d'un phénomène de compensation...

Au sujet de la longueur des sujets, on ne peut que déplorer une lacune énorme dans les programmes officiels : il n'y a pas un mot susceptible d'aider les enseignants à élaborer des sujets de longueur convenable. Cela semble surréaliste, mais c'est malheureusement vrai !

¹ Dans ce texte « évaluation » signifie « évaluation sommative ».

- **Faire en sorte que le meilleur élève ne termine pas avant la fin du temps imparti** : on ne se rend évidemment pas compte qu'en élaborant un sujet dans cet esprit, on « macabrise » son évaluation, car il ne s'agit plus de tester des compétences clairement définies. Il convient au contraire se dire qu'il est normal que les meilleurs élèves terminent avant la fin de l'épreuve ; Il suffit alors de poser une question difficile hors-barème et non notée pour valoriser comme il se doit ce type d'élèves.

Ce phénomène est-il présent dans d'autres pays ?

Non en général, sauf dans quelques pays qui, traditionnellement, s'inspirent du modèle éducatif français : Afrique francophone, Espagne, quelques pays d'Amérique latine, Belgique.

2. Une solution possible : l'évaluation par contrat de confiance (EPCC)

Principal objectif : permettre concrètement et simplement à l'enseignant de se « libérer » de la constante macabre.

Un système d'évaluation destiné à éradiquer ce phénomène a été expérimenté pendant trois ans. Il s'agit du système d'évaluation par contrat de confiance (EPCC). Ce système est très facile à utiliser et ne nécessite aucun moyen supplémentaire(2). Il est déjà mis en pratique par des milliers d'enseignants.

Cette méthode d'évaluation repose sur le principe de base suivant : l'élève doit prendre conscience du fait que les efforts qu'il fournit ne sont pas vains, que le travail est une valeur importante.

Réalisation pratique

- **Programme de révision** : une semaine environ avant chaque contrôle de connaissances, l'enseignant donne un programme très détaillé de révisions; plus précisément, il choisit et communique une liste de points (cours, exercices,...) « balayant » toutes les notions fondamentales du programme officiel, déjà traités et corrigés en classe. L'élève est informé que les 4/5 environ de l'épreuve du contrôle porteront sur certains des points de la liste. Précisons qu'il **ne s'agit nullement de communiquer le sujet du contrôle à l'avance!**

Cette liste, qui peut contenir certains points des programmes précédents, doit être telle qu'un apprentissage par cœur immédiat soit impossible.

- **Séance de questions-réponses** : un ou deux jours environ avant l'épreuve, l'enseignant organise une séance de questions-réponses au cours de laquelle les élèves peuvent demander des explications ou des précisions sur certains points mal compris.

- **Élaboration et correction du sujet** : le sujet du contrôle doit être de longueur raisonnable ; il est normal que les meilleurs élèves terminent avant la fin du temps imparti. On peut leur proposer des questions difficiles non notées. D'autre part, les règles de rédaction, malheureusement absentes des programmes officiels, doivent être précisées par l'enseignant.

Les résultats

Les expérimentations de ce système font apparaître très clairement les points suivants : - La constante macabre est supprimée.

- Les élèves font leurs révisions en confiance, bien moins stressés.

- Les moyennes de classe augmentent de 2 à 3 points sur 20 mais cette augmentation n'est pas uniforme: certains élèves découragés jusqu'ici mais travailleurs augmentent leur moyenne de 5 à 6 points.

- Les notes restent étalées, mais cette fois les élèves qui n'ont pas de bons résultats sont responsabilisés : ils savent pourquoi: trop de lacunes antérieures, manque de travail.

- Une très forte majorité d'élèves aime ce système.

- **Point très important : les élèves, mis en confiance, travaillent beaucoup plus.**

Ainsi, ce système n'est en rien laxiste. Il est destiné à supprimer la constante macabre mais aussi à encourager et récompenser le travail.

Je suis convaincu que le système EPCC serait utile même dans les pays où il n'y a pas de constante macabre. En effet, dans ce cas, il arrive souvent que les bonnes notes soient la conséquence de sujets trop faciles. Avec l'EPCC, les listes de révision contiennent tous les points du programme, et les exercices posés au contrôle peuvent être faciles ou plus délicats

3. L'EPCC pour réaliser efficacement une évaluation par compétences

Un système d'évaluation par compétences offre un avantage indiscutable : il permet de mieux repérer les parties du programme acquises par l'élève, et celles qui ne le sont pas encore. Mais très souvent, il est difficile à mettre en place par l'enseignant : classes trop chargées, rédaction imprécise des compétences,... J'ai participé à de nombreuses rencontres avec des professeurs à ce sujet. Il en ressort nettement que les enseignants sont perturbés par cette nouvelle façon d'évaluer les élèves, certains avouant même qu'ils remplissent parfois des grilles de compétences en mettant des croix presque au hasard...

Le système EPCC peut permettre de remédier à cette situation préoccupante. Plus précisément, on peut associer à chaque compétence une liste de points bien précis (définitions, théorèmes, démonstrations, textes littéraires,...). Ces points constitueront alors une liste de contrôle(s) de révision EPCC. Selon la note obtenue à ce(s) contrôle(s), l'élève aura acquis ou non la compétence.

En cas de non acquisition, l'élève pourrait avoir la possibilité, en fin de chaque trimestre par exemple, de bénéficier d'un nouveau contrôle EPCC portant sur la compétence non acquise.

Ce n'est pas l'évaluation par compétences en tant que telle qu'il faut rejeter, mais la présentation qui en est faite actuellement aux enseignants, beaucoup trop éloignée des réalités de terrain. Contrairement à ce que certains pourraient penser, je peux affirmer que les professeurs sont prêts à faire évoluer leur enseignement, mais il faut que les changements soient proposés en concertation, avec eux, dans un vrai climat de confiance.

A ce sujet, l'enquête que j'ai effectuée auprès de 3020 enseignants de 15 académies est particulièrement significative. Après l'une de mes conférences-débats sur le thème de la constante macabre et de l'EPCC, ils devaient répondre par écrit, de façon anonyme, aux trois questions suivantes

- la constante macabre existe-t-elle ? (réponses : OUI : 96% - NON :1%) - faut-il la supprimer ? (réponses : OUI : 89% - NON : 1%) - êtes vous favorable à l'EPCC ? (réponses : OUI :84% - NON : 1%).

Il convient de bien comprendre que lorsqu'un enseignant reconnaît que la constante macabre existe, il reconnaît qu'il a évalué certains élèves de manière injuste, sans s'en rendre compte ; qu'il a fait souffrir des élèves inconsciemment. Il s'agit donc d'une forte remise en cause, qui honore le corps enseignant.

4. Constante macabre et évaluation par compétences

Est-ce qu'une évaluation par compétences permettra de supprimer la constante macabre ? Pour répondre à cette question, il convient de bien différencier la théorie et la pratique.

En théorie, s'il était possible d'affirmer qu'une compétence est acquise ou ne l'est pas, il est clair qu'il n'y aurait plus de constante macabre sous sa forme usuelle ; si tous les élèves d'une classe ont acquis la compétence, il n'y aurait plus d'élèves en échec.

Malheureusement, la réalité est différente. En effet, en dehors de certains cas particuliers, il est impossible de dire sans ambiguïté si une compétence est acquise ; dans ce climat d'imprécision, la constante macabre réapparaît tout naturellement. C'est le cas par exemple dans l'enseignement primaire. Plus précisément, les enseignants sont invités à mettre trois types d'appréciation, « acquis », « non acquis », « en voie d'acquisition ». Inconsciemment, ils se sentent obligés de mettre des élèves dans chacun des trois groupes pour avoir l'impression d'avoir évalué correctement.

A ce sujet, l'anecdote suivante peut avoir un caractère cocasse : trois inspecteurs de l'éducation nationale, convaincus du combat contre la constante macabre, ont avoué au cours d'une de mes conférences qu'ils seraient très choqués s'ils inspectaient un professeur qui ne mettrait aucune appréciation « non acquis » à un contrôle...

D'autre part, il convient de prendre garde au point suivant : une évaluation par compétences trop stricte peut parfois même conduire à une augmentation du phénomène de constante macabre. Plus précisément, lorsqu'il est question d'évaluation par compétences, on s'appuie parfois sur certaines analogies avec le domaine manuel. Par exemple, on ne comprendrait pas que l'on attribue à un élève plombier la compétence « savoir réparer une fuite d'eau », si cet

élève n'arrive à ses fins qu'une fois sur deux...En procédant ainsi dans certaines disciplines scolaires, on risquerait d'augmenter le niveau d'exigence. On sait en effet qu'il est possible d'être reçu à un examen de haut niveau sans avoir acquis toutes les compétences associées au programme de cet examen.

Il convient d'insister sur un point : la constante macabre n'est pas un problème de notation, c'est un problème profond de culture de l'évaluation. Pour changer cette culture, les professeurs ont besoin d'être aidés de façon concrète et réaliste ; le système EPCC permet d'atteindre cet objectif. Il n'est en rien incompatible avec une évaluation par compétences, au contraire, comme on l'a vu ci-dessus.

5. EPCC et soutien scolaire : le système EPCC renforcé

Introduction

Nous présentons, dans le cas où des moyens supplémentaires sont disponibles, des possibilités de renforcement du système EPCC. Des expérimentations de tels systèmes sont soutenues par le ministère de l'Éducation nationale.

Le système EPCC présenté ci-dessus est très facile à mettre en place et ne nécessite aucun moyen supplémentaire. Malheureusement, malgré ce système, quelques élèves peuvent encore être en situation d'échec. Il ne s'agit plus cette fois d'un échec artificiel, conséquence de la constante macabre. Lorsque des moyens supplémentaires sont disponibles (présence d'éducateurs, soutien scolaire, aide aux devoirs,...), il est possible de renforcer le système EPCC. Des expérimentations d'un système EPCC renforcé, facile à mettre en application, ont lieu actuellement. A une époque où on parle beaucoup de soutien scolaire, ce système permet de savoir quels sont les élèves qui en ont vraiment besoin.

Un premier exemple

Voici les points forts de la mise en pratique d'un système EPCC renforcé en cours d'expérimentation dans un établissement qui dispose d'éducateurs :

1. Programme de révision : Le professeur transmet à l'éducateur la liste de questions communiquée aux élèves avant le contrôle, ainsi que les corrigés. Souvent, une photocopie de cahier d'élève peut suffire.

2. Préparation de la séance de questions-réponses

L'éducateur :

- organise la répartition des élèves en trinômes
- n'intervient pas dans le travail des trinômes
- transmet à l'enseignant les fiches de questions élaborées par les différents trinômes

3. L'éducateur assiste à la séance de questions-réponses

4. Entre la séance de questions-réponses et le contrôle, l'éducateur

- aide les élèves qui ont encore certaines lacunes
- en rend compte à l'enseignant

Remarque : c'est le professeur, bien-sûr, qui coordonne la collaboration avec les éducateurs.

D'autres possibilités L'exemple précédent montre comment il est possible de coordonner une action entre l'enseignant et d'autres collaborateurs qui doivent s'adapter à ses méthodes pédagogiques.

En fonction des collaborateurs disponibles, d'autres systèmes EPCC renforcés peuvent être mis en place.

Un second exemple Le système suivant, plus souple que le précédent, va être mis en application dans un collège où des séances d'aide aux devoirs existent déjà. Ces séances regroupent chacune une dizaine d'élèves en difficulté. Dans le cadre du système EPCC, l'animateur de telles séances disposera de la liste de révision et d'une photocopie de cahier d'élève. Dans ces conditions, il est clair que son aide sera plus ciblée et plus efficace. Afin de faciliter le travail de l'éducateur, il peut être envisagé, dans chaque matière, d'élaborer des listes de révision communes à plusieurs classes (sans forcément poser un devoir commun).

Intérêt de telles expérimentations

Actuellement, le Ministère de l'Éducation Nationale met l'accent sur la lutte contre l'échec scolaire et propose des mesures et des moyens dans ce sens. Il est clair que les expérimentations décrites ci-dessus s'inscrivent tout à fait dans le cadre de cette politique. En effet :

- Il est évident qu'aucune mesure ne sera efficace tant que la constante macabre ne sera pas supprimée ; l'EPCC permet d'atteindre un tel objectif.

B) Contributions

- Le système EPCC permet de repérer les élèves qui ont vraiment besoin de soutien scolaire. À ce sujet, il convient de signaler le point suivant : le fait de classer de manière injuste un élève dans le groupe qui nécessite un soutien peut être démotivant, et parfois même traumatisant.

- Le soutien scolaire doit être structuré. Il ne suffit pas de débloquent des moyens financiers pour que tout s'arrange ; le système EPCC renforcé permet de mettre en place une manière d'utiliser judicieusement les moyens destinés au soutien scolaire.



2) Bibliographie :

« La constante macabre ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves », André Antibi, (2003), éditions Math'adore - Nathan.

« Pour en finir avec la constante macabre, ou Les notes : la fin du cauchemar », André Antibi (2007), éditions Math'adore - Nathan.

« 50 paradoxes dans l'enseignement, pour en rire ou en pleurer », André Antibi (2011), éditions Math'adore - Nathan.

« Actes du colloque du Sénat : « l'évaluation par contrat de confiance », (2008), éditions Nathan.

Site du MCLCM : mclcm.fr (documents officiels, témoignages, vidéos, ...).

COORDONNATEURS DU SUIVI DE L'EPCC			
Enseignement Primaire		Plusieurs milliers d'enseignants mettent en pratique le système EPCC dont les principes et modalités sont exposées sur : http://mclcm.fr . Voici la liste des coordonnateurs pour ce système d'évaluation.	
Romain Fayel - Monique Tantot, Professeurs d'école			
Enseignement Secondaire		International : Europe – Afrique	
Disciplines Littéraires ¹	Florence Buff, prof. d'anglais en Collège.		
Disciplines Scientifiques ²	Corinne Croc, prof. de Mathématiques (Lycée)	Belgique	Daniel Justens
Personnels de Direction	Georges Belmonte, Philippe Niémec, Chefs d'Étab.		Philippe Langenaken
Personnels d'Inspection		Espagne	Manuel Diaz Regueiro
Daniel Amédro, Pierre Viala	Inspecteurs d'Acad. honoraires	Afrique Subsaharienne	Jacques Navez
Jacques Moisan	Inspecteur Général honoraire	Maroc	Mohamed Akkar
Philippe Roederer	Inspecteur de l'Éducation Nationale	Tunisie	Salma Elaoud
Anne-Marie Romulus	Inspectrice Générale Sc. Physiques		
Enseignement post-bac		International : Amérique Latine	
Tous Secteurs	Gérard Lauton, UPEC	Amérique Centrale	Bernardo Montero
Université	Xavier Buff, Professeur à Toulouse 3	Mexique	Edgardo Locia, Efen Marmolejo
Grandes Écoles	Ludovic d'Estampes, Prof. (Éc. Ing ^{rs})	Pérou	Uldarico Malaspina, Nancy Ramos.
Classes Préparatoires	Jean-Paul Keller, Professeur en CPGE		
¹ Français, Langues, Histoire-Géographie, Sciences Éco. & Sociales, Philosophie, Documentalistes, Arts plastiques, Education musicale. ² Mathématiques, Sciences expérimentales (Chimie, Physique, SVT), Technologie, EPS.			

APPEL POUR UNE ÉVALUATION PLUS JUSTE DU TRAVAIL DES ÉLÈVES ET DES ÉTUDIANTS

En raison de conceptions ancrées sur le classement des individus, les pratiques d'évaluation apparaissent souvent comme un couperet destiné à sélectionner. Elles sont assujetties généralement à la règle des trois tiers : un tiers de « *mauvais* », un tiers de « *moyens* » et un tiers de « *bons* », y compris quand les objectifs ont été globalement atteints par la grande majorité des élèves. Ce phénomène, relaté sous le nom de « *constante macabre* »* se manifeste à des degrés divers aux différents étages du système éducatif, à quelques exceptions** près.

D'autre part, les moyennes singulièrement basses de résultats d'épreuves, y compris dans des classes de très bon niveau, font problème et ne peuvent être vues sous le seul angle du constat. Il en est de même pour les taux d'échec accablants à certains examens.

Ainsi, sous la pression de la société, les enseignants sont souvent des sélectionneurs malgré eux, alors que leur vraie mission est de former. Ils peuvent ainsi contribuer au découragement de générations d'élèves qui, malgré leur travail et leur niveau, font partie du « *mauvais tiers* ».

Une telle situation n'est pas fatale. Inverser la tendance est possible, rapidement, au bénéfice de toutes les parties prenantes. Cela suppose une prise de conscience de ce dysfonctionnement, et la volonté clairement affichée de l'éradiquer. Des solutions simples et efficaces existent, déjà expérimentées. Elles sont basées essentiellement, sur une formulation bien plus précise, au niveau national, des capacités attendues chez l'élève, et surtout sur un climat de confiance entre l'élève et l'enseignant. En particulier, le contenu d'une épreuve d'examen ainsi que sa longueur doivent correspondre à un contrat clairement annoncé par l'enseignant, sans piège. Dans ces conditions, l'échec éventuel d'un élève ne serait plus ressenti comme une injustice.

Tant dans le rapport Thélot que dans les débats relatifs à la loi d'orientation sur l'école, cette question centrale de l'évaluation n'est pratiquement pas abordée jusqu'ici.

Les soussignés, partageant ce diagnostic, lancent un appel à un large débat afin de remédier très rapidement à ce très grave dysfonctionnement de notre système éducatif ; ils demandent que cette question soit prise en compte dans la formation initiale et continue des enseignants.

[Appel initié en 2004].

Mouvement Contre La Constante Macabre ()***

* « *La Constante Macabre* » par André. ANTIBI, éd. Math'Adore – 2003,

préfacé, entre autres, par Hubert CURIEN (ancien Ministre de la Recherche),

Jean FABRE (Inspecteur Général), Recteur Philippe JOUTARD, André LEGRAND (ancien Directeur des Lycées), Jean-Christophe YOCCOZ (Médaille Fields).

** Dans l'Enseignement Technologique et Professionnel, ce phénomène existe beaucoup moins.

*** **Site internet** : <http://mclcm.fr>

SIGNATAIRES DE L'APPEL DU MCLCM

Voici la liste des **45** signataires au 27/07/2012.

SIGLE	NOM COMPLET	OBJET
FCPE	Fédération des Conseils de Parents d'Élèves	19 Associations et Syndicats relevant de l'Enseignement Public
PEEP	Parents d'Élèves de l'Enseignement Public	
FAPÉE	Féd. des Associations de Parents d'Élèves des Établ ^{ts} d'Ens ^{nt} français à l'étranger	
FESPI	Fédération des Établissements Scolaires Publics Innovants	
SE-UNSA	Syndicat des Enseignants UNSA	
SGEN-CFDT	Syndicat Général de l'Éducation Nationale CFDT	
SNASUB-FSU	Syndicat National de l'Admin. Scolaire et Universitaire et des Bibliothèques	
SNESUP-FSU	Syndicat National de l'Enseignement Supérieur FSU	
SNIA	Syndicat National des Inspecteurs d'Académie	
SNICS-FSU	Syndicat National des Infirmier(e)s Conseiller(e)s de Santé	
SIEN-UNSA	Syndicat National des Inspecteurs de l'Éducation Nationale UNSA	
SNPDEN-UNSA	Syndicat National des Personnels de Direction de l'Éducation Nationale UNSA	
SNPES.PJJ-FSU	Syndicat National de l'Éducation Surveillée et de la PJJ	
SNUAS.FP-FSU	Syndicat National Unifié des Assistants Sociaux de la Fonction Publique	
SNUIPP-FSU	Syndicat National Unifié des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC	
UNSA_Éducation	UNION NATIONALE DES SYNDICATS AUTONOMES - Éducation	
UNEF	Union Nationale des Étudiants de France	
UNL	Union Nationale Lycéenne	
FIDL	Fédération Indépendante et Démocratique Lycéenne	
SIGLE	NOM COMPLET	OBJET
ADDEC	Association des Directeurs Diocésains de l'Enseignement Catholique	8 Associations et Syndicats relevant de l'Enseignement Privé
ADEFJF	Association des Directeurs des Établissements Scolaires Juifs de France	
ANEPHOT	Association Nationale des Écoles Privées d'Hôtellerie et de Tourisme	
Fep-CFDT	Fédération de l'Enseignement Privé CFDT	
SNCEEL	Syndicat National des Chefs d'Établissement d'Enseignement Libre	
SYNADEC	Syndicat National des Directrices et Directeurs d'Écoles Catholiques	
SYNADIC	Synd. National des Direct. d'Établ. Catholiques d'Ensnt du 2° Deg. sous contrat	
UNAPEL	Union Nationale des Associations de Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre	
SIGLE	NOM COMPLET	OBJET
ANRAT	Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale	12 Medias et Mouvements Pédagogiques & Éducatifs
ANCP	Association Nationale des Conseillers Pédagogiques	
ASSETEC	Association pour l'Enseignement de la Technologie	
CEMEA	Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active	
CEPEC	Centre d'Études Pédagogiques pour l'Expérimentation et le Conseil	
CRAP	Cahiers Pédagogiques	
É.D.	Éducation et Devenir	
GFEN	Groupe Français d'Éducation Nouvelle	
L_de_l'E	Ligue de l'Enseignement	
Math'Adore	MATH'ADORE	
MATH.en.JEANS	MATH.en.JEANS	
« TANGENTE »	Revue « TANGENTE »	
SIGLE	NOM COMPLET	
CG93	Conseil Général de la Seine Saint Denis	6 Autres Institutions et Organismes
CG94	Conseil Général du Val de Marne	
AFEV	Association de la Fondation Étudiante pour la Ville	
ATD-4°Monde	ATD Quart Monde	
JEC	Jeunesse Étudiante Chrétienne	
JOC	Jeunesse Ouvrière Chrétienne	

1) Communiqué du 20 juillet 2012 du Président du MCLCM

Le MCLCM dans la Concertation nationale sur l'École : une reconnaissance particulièrement importante

Dans le cadre de la concertation nationale sur l'École, le Mouvement Contre La Constante Macabre (MCLCM) fait partie des associations invitées. Le lancement de cette concertation a eu lieu le 5 juillet 2012 à la Sorbonne en présence de Monsieur le Premier Ministre et de plusieurs Ministres, dont Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale Vincent Peillon ainsi que Madame la Ministre Déléguée à la Réussite éducative George Pau Langevin.

Pour le MCLCM, il s'agit d'une reconnaissance officielle particulièrement importante. Cette invitation confirme le fort soutien du ministère manifesté par Bruno Julliard, Conseiller au Ministère de l'Éducation Nationale, lors de la cérémonie d'inauguration du Colloque du MCLCM le 21 juin 2012 à l'Hôtel de Ville de Paris.

Nous avons bon espoir que notre action contre la constante macabre et pour la mise en pratique d'autres modalités d'évaluation plus juste des élèves, par exemple l'évaluation *par contrat de confiance*, suscite un intérêt accru, et que l'engagement déjà à l'œuvre sur ce plan de la part de très nombreux enseignants se trouve ainsi conforté. Une telle reconnaissance institutionnelle dans les dispositions de la Loi-cadre sur l'École sera un gage de meilleures conditions de réussite au bénéfice du plus grand nombre.

2) Communiqué du 14 février 2012 : Un cri d'alarme pour la jeunesse

Actuellement, un dysfonctionnement dans le domaine de l'évaluation des élèves "pourrit" le système éducatif français qui, par ailleurs, a des qualités indiscutables. Il s'agit de la "constante macabre" (voir Lettre aux candidats ci-après), qui est une cause déterminante de l'échec scolaire, surtout dans les milieux défavorisés, et du manque de confiance en soi de nos élèves et étudiants.

Depuis 2003, un combat est mené avec conviction pour l'éradiquer. C'est ainsi que plus de 30 000 enseignants mettent en pratique un système d'évaluation alternatif "par contrat de confiance" pour faire disparaître la constante macabre.

Malgré le soutien de pratiquement tous les partenaires de notre système éducatif dans l'enseignement public et privé, malgré le soutien à cette démarche du Ministère de l'Éducation Nationale, **à ce jour aucun responsable politique, quelle que soit sa sensibilité, n'a osé évoquer directement ce très grave problème. C'est surprenant et décourageant pour les très nombreux enseignants, pour les élèves et leurs parents, en attente d'un signal fort qui tarde à venir.**

Le quinquennat 2012-2017 doit pouvoir s'ouvrir sous le signe d'une évaluation plus juste du travail des élèves et des étudiants. Mesdames, Messieurs les candidats à la Présidence de la République, pour la jeunesse et la communauté éducative, prenez position, réagissez !
Toulouse, le 14 février 2012.

3) Lettre aux candidats à la présidence de la République (14 février 2012, extraits)

Objet : Éducation Nationale : la constante macabre, ça suffit !

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir prendre connaissance d'un dysfonctionnement particulièrement important de notre système éducatif (...). Il nous semble tout à fait normal que les responsables de partis politiques et les candidats à l'élection présidentielle se prononcent sur un phénomène de société de cette importance. Plus particulièrement, nous souhaiterions que vous puissiez vous prononcer sur les deux points suivants :

- pensez-vous qu'il est essentiel pour notre pays d'éradiquer ce dysfonctionnement ?
- dans ce cas, envisagez-vous de prendre des mesures pour atteindre cet objectif ? (...).

4) La constante macabre pour expliquer PISA

Les récents résultats de l'enquête PISA font apparaître clairement qu'en France le milieu social d'un élève joue un rôle particulièrement important dans sa scolarité. Plus précisément, les enfants de milieu défavorisé sont bien plus souvent en échec que les autres élèves ; de plus, cette tendance semble s'accroître.

Il y a une explication bien simple à cela : la constante macabre qui, répétons-le, « pourrit » notre système éducatif, est la raison essentielle de cette situation. En effet, dans la mesure où une évaluation n'est crédible que lorsqu'il y a un certain pourcentage d'échec, de nombreux élèves, malgré leur travail et leurs aptitudes, ont de « mauvais » résultats scolaires, uniquement parce qu'ils font partie des moins bons élèves de la classe. Il n'est alors pas nécessaire d'effectuer de grandes enquêtes internationales pour constater que cette macabre constante frappe davantage les élèves qui ne bénéficient pas d'un environnement familial privilégié.

Depuis plusieurs années, le MCLCM (*Mouvement Contre La Constante Macabre*) tire la sonnette d'alarme : les premières victimes de la constante macabre sont les enfants de milieu défavorisé.

Une précision concernant les enquêtes internationales. Dans certains domaines, les résultats qu'elles mettent en avant sont significatifs ; par exemple la relation entre le milieu familial et l'échec scolaire, ou encore le bien-être des élèves à l'école. À ce sujet, rappelons que lors d'une précédente enquête PISA, la France détenait un bien triste record : 41^e sur 41 pays ! Cette situation, elle aussi, est en très grande partie une conséquence de la constante macabre. En effet, comment peut-on imaginer qu'un élève soit heureux à l'école dans un climat de compétition permanente, sournoise, où chaque examen est en réalité un concours déguisé ?

Par contre, dans d'autres domaines, il convient d'interpréter les résultats de ces enquêtes avec beaucoup de prudence. En mathématiques par exemple, en préambule de la publication des résultats des enquêtes PISA, on peut lire : « *les compétences en mathématiques sont définies comme ...l'aptitude d'un individu à identifier et à comprendre le rôle joué par les mathématiques dans le monde...* ». Ainsi, ces enquêtes ne permettent absolument pas de comparer le niveau général des élèves en mathématiques, mais uniquement dans un domaine bien particulier de cette discipline, auquel les élèves de certains pays peuvent être plus familiarisés que nos élèves français. Ces derniers seraient vraisemblablement meilleurs que leurs camarades dans d'autres secteurs des mathématiques.

3) Lettre d'André Antibi au Président de la Cour des Comptes (mai 2010, extraits)

Objet : rapport sur l'École

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai lu avec intérêt le rapport de la Cour des Comptes sur l'École. Je pense effectivement qu'il y a un certain nombre de points à améliorer, et que la position du système éducatif français sur le plan international est anormale. Je me permets toutefois de signaler qu'une des causes importantes de l'échec scolaire n'est pas dénoncée. Plus précisément, il n'est fait aucune allusion à un dysfonctionnement très grave de notre système éducatif. Il s'agit en réalité d'un véritable phénomène de société dont les élèves, mais aussi leurs enseignants sont victimes. Plus précisément, dans notre pays, imaginons un professeur excellent en présence d'élèves excellents. Dans un tel contexte toutes les notes devraient être bonnes. S'il en est ainsi, le professeur est montré du doigt et passe pour un professeur laxiste, peu sérieux. Ainsi, sous la pression de la société, les enseignants, inconsciemment, sont des sélectionneurs malgré eux. En d'autres termes, il faut toujours qu'il y ait un certain pourcentage d'échec, une constante macabre en quelque sorte, pour que la situation paraisse normale. Dans ces conditions, il est clair que les solutions qui sont proposées dans ce Rapport ne suffiront pas à améliorer notre système éducatif. Ce phénomène de constante macabre (...) est la principale cause de plusieurs graves dysfonctionnements qui sont mis en évidence dans votre Rapport ; par exemple le nombre élevé d'élèves en échec scolaire, l'influence des inégalités sociales dans la réussite scolaire ; en effet, concernant ce dernier point, il convient de préciser que tous les élèves français sont victimes de ce dysfonctionnement, mais les premières victimes de ce phénomène sont les enfants de milieu défavorisé qui se retrouvent souvent en situation d'échec artificiel malgré leur travail et l'assimilation des connaissances de base ; en effet, comme dans un concours, le nombre d'élèves qui réussissent doit être limité.

Il existe évidemment d'autres points de notre système éducatif qui doivent être améliorés ; mais aucune mesure ne pourra être vraiment efficace tant que la constante macabre sera présente dans les mentalités. (...).

Constante macabre et inégalités sociales

Colloque du MCLCM (*)

Jeudi 21 Juin 2012

(*) *Mouvement Contre La Constante Macabre*



Hôtel de Ville de Paris

Auditorium – 5, rue Lobau 75004 Paris

(**) EPCC : Évaluation Par Contrat de Confiance

Matin		Après midi	
08H 45	ACCUEIL DES PARTICIPANTS	Interventions d'acteurs de l'Académie de Créteil	
09H 00	<p>OUVERTURE, Bruno Julliard, Adjoint au Maire de Paris chargé de la Jeunesse, membre du Cabinet du Ministre de l'Éducation Nationale.</p> <p>EXPOSÉ D'INTRODUCTION, André Antibi, Président du MCLCM.</p>	<p>. Didier Geiger, Directeur de l'TUFM</p> <p>. Mathieu Hanotin, Vice-Pr^{dt} du Conseil général de la Seine-Saint-Denis (93), Éducation & Jeunesse.</p> <p>. Marie Richard, Vice-Pr^{dte} du Conseil général de la Seine-et-Marne (77), Éducation Ens^{nt} Supérieur.</p> <p>. <i>Un représentant du Conseil général du Val de Marne (94).</i></p>	14H 45
		GROUPES DE TRAVAIL	
10H 00	<p>TABLE RONDE animée par François Jarraud, Rédacteur en chef du Café Pédagogique. "Constante macabre et inégalités sociales"</p> <p>. Ivan Dementhon, BN de l'Union Nationale Lycéenne</p> <p>. Bernadette Groison, Secrétaire générale de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU).</p> <p>. Philippe Joutard, Historien,</p> <p>. Isabelle This-Saint-Jean, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Île de France, chargée de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.</p>	<p>Secteurs</p> <p>Primaire¹</p> <p>Secondaire</p> <p>Personnels de Direction</p> <p>Personnels d'Inspection</p> <p>Post-Bac</p>	<p>Coordonnateurs</p> <p>Romain Fayel et Monique Tantot</p> <p>Florence Buff, Disciplines littéraires² Corinne Croc, Disciplines scientifiques³</p> <p>Philippe Niémec, chef d'établissement, François David, Président de FORMIRIS</p> <p>Jacques Moisan, Inspecteur Général honoraire, Philippe Roederer, Martine Sache-Vella, Inspecteurs de l'Éducation nationale</p> <p>Ludovic d'Estampes, Grandes Écoles, Jean-Paul Keller, Classe Préparatoire aux Gr.Éc. Gérard Lauton, Coursus universitaires.</p>
11H 00	PAUSE		
11H 30	<p>INTERVENTIONS "FLASH" de partenaires soutiens du MCLCM parmi lesquels :</p> <p>AFEV (Claire Llobet), APEL, FAPÉE (François Denis), FCPE (Jean-Jacques Hazan), Ligue de l'Enseignement, PEEP (Valérie Marty), SGEN-CFDT, UNSA.</p>	<p>Secteur International</p> <p>Élèves Étudiants</p>	<p>Mohamed Akkar, Maroc, Manuel Diaz Regueiro, Espagne, Salma Elaoud, Tunisie, Daniel Justens, Belgique, Jacques Navez, Afrique subsaharienne.</p> <p>Ivan Dementhon, Union Nationale Lycéenne Emmanuel Zemmour, Président de l'UNEF.</p>
12H 00	<p>TABLE RONDE animée par Arnold Bac "L'Évaluation Par Contrat de Confiance" (EPCC)</p> <p>. Corinne Croc, Professeur de Lycée,</p> <p>. Jean Fabre, Inspecteur Général honoraire,</p> <p>. Jacques Groperrin, auteur du Rapport de l'Assemblée Nationale sur le « socle commun de connaissances et de compétences au collège » (2010),</p> <p>. Gérard Lauton, Université Paris-Est Créteil,</p> <p>. Philippe Roederer, Inspecteur de l'Éducation Nat^{le}</p>	<p>1. Avec la participation de nombreux professeurs des écoles de l'Académie de Créteil mettant en pratique le système EPCC^{enl}.</p> <p>2. Français, Langues, Histoire-Géographie, Sciences Éco. & Sociales, Philosophie, Documentalistes, Arts plastiques, Education musicale.</p> <p>3. Mathématiques, Sciences expérimentales (Chimie, Physique, SVT), Technologie, Éducation Physique et Sportive (EPS).</p>	
		PAUSE	16H 45
		COMPTE-RENDU des ATELIERS Coordination : Georges Belmonte	17H 15
		CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES par André Antib i.	17H 45
13H 30	DÉJEUNER.	FIN du Colloque.	

Une animation sur écran est assurée par l'illustrateur **Stéphane Luciani**.

Inscription : gratuite mais obligatoire

Cliquer ici : <http://mclcm.fr>

CONTACTS : André Antib antibi@cict.fr – 06.86.41.52.24

Gérard Lauton : lauton@u-pec.fr – 06.80.30.61.69.